

Saint-Martin-d'Hères, le 25 novembre 2024

Conseil d'Administration du mardi 3 décembre 2024 Délibération n°CA-2024-36

NATURE : AFFAIRES ADMINISTRATIVES
Objet : Proposition de nomination d'un membre démissionnaire (personnalité extérieure)
au Recteur de région académique

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Considérant que, en application de l'article 10 du décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques, six personnalités extérieures sont nommées au sein du conseil d'administration, en raison de leur compétence, par le recteur de région académique, sur proposition du conseil d'administration de l'établissement pour une durée de trois ans ;

Considérant la démission de Madame Morgane CAUJOLLE en date du 4 novembre 2024, il y a lieu de proposer une personnalité extérieure pour la remplacer ;

Le conseil d'administration propose à Monsieur le Recteur de Région académique Auvergne-Rhône-Alpes de nommer, en raison de ses compétences propres la personnalité suivante :

- **Madame Estelle Carrelet de Loisy**

Annexes : Candidature

Le président fait procéder au vote.

Résultat du vote :	
Nombre de présents :	22
Nombre de procurations :	04
Votes « Pour » :	23
Votes « Contre » :	00
Abstentions :	03

Décision du Conseil d'administration :

Jean-Luc Névache
Président du Conseil d'administration

